Paroles de savants sur le Khilafah

Partie 2

Ce que disent d'éminents savants sur l'obligation d'établir le Khilafah



'Abd-ar-Rahman al-Jazîrî ; Ibn Taymiyya ; 'Abd-al-Qâhar al-Baghdâdî ; ach-Chawkânî ; Ibn Khaldûn ; 'Abû-Hayân l'Andalous ; al-Bayhaqî ; ach-Châtibî ; al-Mâwardî ; al-Qurtobî ; Ibn Kathîr ; Ibn Hadjar ; Taqyuddîne an-Nabhânî ; al-'Uthaymîn

Les musulmans dans leur ensemble se re-familiarisent avec leur Religion, et perçoivent de mieux en mieux l'importance et l'obligation de l'application des lois de l'Islam au niveau étatique par le Khilafah de tous les musulmans. En marge de ce mouvement de renouveau, il est triste d'entendre encore des voix dissonantes. Elles se revendiquent de l'Islam et osent dénigrer le Khilafah, un commandement évident d'ALLAH !

Ceux qui dévalorisent le Khilafah relèvent de deux catégories : soit ils le font par ignorance ; soit ils savent la vérité mais mentent intentionnellement, pour espérer en échange quelques vils avantages terrestres.

A ceux qui parlent de l'Islam sans science, nous les informons que ce qu'ils font mérite le sévère châtiment d'ALLAH.

Ainsi, 'Uqba' bin 'Âmir a rapporté que le Messager (SAAWS) d'ALLAH a dit :

« Apprenez avant de donner votre opinion »

transmis par al-Bukhârî.

عن عقبة بن عامر: تعلموا قبل الظَّانِّين

'Abd-Allah bin 'Amrû a rapporté que le Prophète (SAAWS) a dit :

« Celui qui se tait est sauvé »

transmis par 'Ahmad (6481).

عن عبد الله بن عمرو قال قال رسول الله صلى الله عليه وسلم من صمت نجا

A ceux qui mentent intentionnellement sur le Khilafah nous leur rappelons le hadith suivant :

D'après Ibn 'Abbâs, le Messager (SAAWS) d'ALLAH a dit :

« Craignez de parler de moi, sauf en ce que vous savez véritablement, et quiconque ment à mon sujet intentionnellement, qu'il prenne sa place en Enfer, et quiconque parle sur le Coran sans science, qu'il prenne sa place en Enfer »

transmis par 'Ahmad (2976) et at-Tirmidhî.

عن بن عباس قال قال رسول الله صلى الله عليه وسلم اتقوا الحديث عني إلا ما علمتم فإنه من كذب علي متعمدا فليتبوأ مقعده من النار ومن كذب في القرآن بغير علم فليتبوأ مقعده من النار

Les *'ulamas*, dignes de ce titre, sont unanimes sur l'importance et le caractère obligatoire de l'établissement du Khilafah (ou Imamat qui a la même signification). La raison de cette unanimité est simple : le Coran, la Sunna et le consensus des compagnons comportent de nombreuses preuves en ce sens.

Pour toucher du doigt cette vérité, voyons, dans ce qui suit, les paroles d'éminents savants à ce propos.

Partie 2

Ce que disent d'éminents savants sur

l'obligation d'établir le Khilafah

'Abd-ar-Rahman al-Jazîrî ; Ibn Taymiyya ; 'Abd-al-Qâhar al-Baghdâdî ; ach-Chawkânî ; Ibn Khaldûn ; 'Abû-Hayân l'Andalous ; al-Bayhaqî ; ach-Châtibî ; al-Mâwardî ; al-Qurtobî ; Ibn Kathîr ; Ibn Hadjar ; Taqyuddîne an-Nabhânî ; al-'Uthaymîn

اتفق الأئمة رحمهم الله تعالى على: أن الإمامة فرض، وأنه لا بد للمسلمين من إمام يقيم شعائر الدين، وينصف المظلومين من الظالمين وعلى أنه لا يجوز أن يكون على المسلمين في وقت واحد في جميع الدنيا إمامان، لا متفقان، ولا مفترقان.

الفقه على المذاهب الأربعة لعبد الرحمن الجزيري في شروط الإمامة ج. 5

Les Imams, qu'ALLAH le Très-Haut leur accorde sa miséricorde, sont en accord sur les points suivants :

- l'Imamat est une obligation
- les musulmans sont dans la nécessité d'avoir un Imam qui réalise les valeurs de la Religion, qui discerne les justes des injustes.
- Il n'est pas permis qu'il y ait à un même moment sur la totalité de la Terre deux Imams, qu'ils soient unis ou séparés.

Le fiqh suivant les quatre écoles – Les conditions de l'Imamat – t. 5 - 'Abd-ar-Rahman al-Jazîrî

يجب أن يعرف أن ولاية أمر الناس من أعظم واجبات الدين، بل لا قيام للدين ولا للدنيا إلا بها. فإن بني آدم لا تتم مصلحتهم إلا بالاجتماع لحاجة بعضهم إلى بعض، ولابد لهم عند الاجتماع من رأس، حتى قال النبي صلى الله عليه وسلم: (إذا خرج ثلاثة في سفر فليؤمروا أحدهم). رواه أبو داود، من حديث أبي سعيد، وأبي هريرة.

مجموع فتاوى – 28ابن تيمية

Chacun doit savoir qu'assurer la direction politique des gens figure parmi

les plus hautes obligations. Bien plus, l'accomplissement de la Religion et des affaires terrestres n'ait possible qu'avec elle. Ceci parce que les enfants d'Adam ne satisfont leurs intérêts qu'en vivant regroupés en raison de leur dépendance réciproque. Lorsqu'ils se regroupent, il devient nécessaire qu'ils aient un chef. A tel point que le Prophète (SAAWS) a dit : « Si trois personnes sortent en voyage, l'un d'entre eux doit être leur chef ». Rapporté par 'Abû-Dâwud, parmi les hadîths d'Abû-Sa'îd et 'Abû-Hurayra.

La compilation des Fatâwâs – tome 28 - Ibn Taymiyya

فإذا كان الأصل في ذلك شوب الولاية، من الإمارة والقضاء والملك: هل هو جائز في الأصل والخلافة مستحبة ؟ أم ليس بجائز إلا لحاجة من نقص علم أو نقص قدرة بدونه ؟ فنحتج بأنه ليس بجائز في الأصل بل الواجب خلافة النبوة لقوله صلى الله عليه وسلم: (عليكم بسنتي وسنة الخلفاء الراشدين من بعدي تمسكوا بها، وعضوا عليها بالنواجذ وإياكم ومحدثات الأمور فكل بدعة ضلالة) بعد قوله: (من يعش منكم بعدي فسيرى اختلافا كثيرا) فهذا أمر وتحضيض على لزوم سنة الخلفاء وأمر بالاستمساك بها وتحذير من المحدثات المخالفة لها وهذا الأمر منه والنهي: دليل بين في الوجوب

مجموع فتاوى 35 – ابن تيمية

Si à la base l'expression « direction politique » englobe le commandement, les juges et la royauté, se pose une question : est-ce que la royauté est fondamentalement permise alors que le Khilafah ne serait que préférentiel ? Ou alors n'était-elle pas permise, sauf en cas de nécessité comme le cas d'une science insuffisante, ou d'un pouvoir trop faible sans cette royauté. Nous avons les preuves qu'elle n'est pas permise à la base, et que ce qui est obligatoire c'est le Khilafah prophétique, conformément à la parole du Prophète (SAAWS) : « Après moi, tenez fermement à ma Sunna (voie) et à la Sunna des Khalifahs sur la voie droite, accrochez-vous y. Et accrochez-vous y de toutes vos forces [littéralement : mordez-la à pleines dents]. Et Gare aux rajouts, toute innovation [en religion] étant dans l'égarement. ». Nous avons aussi sa parole : « Celui qui vivra après moi verra de nombreuses divergences ». Ceci est une injonction et un encouragement dans l'astreinte à la Sunna des Khalifahs, et un ordre d'y adhérer fermement, et une mise en garde contre les rajouts qui s'en écartent. C'est un ordre complété par une interdiction : une preuve limpide sur son caractère obligatoire.

ان الامامة فرض واجب على الامة لاجل إقامة الامام

الفرق بين الفِرق – عبد القاهر البغدادي

L'Imamat est une obligation religieuse et une exigence à la charge de la Umma afin qu'elle installe un Imam.

La différence entre les factions – 'Abd-al-Qâhar al-Baghdâdî

وأجمعوا على أنه يجب نصب خليفة وعلى أن وجوبه بالشرع لا بالعقل

نيل الأوطار شرح منتقى الأخبار 6

الشوكاني

Ils [les savants] sont unanimes sur l'obligation d'installer un Khalifah, et sur le fait que cette obligation est fondée sur *ach-char'* (la Loi) et non sur des arguments rationnels.

Tendre vers les aspirations et l'explication des informations les plus pures – tome 6 - ach-Chawkânî

إن نصب الإمام واجب قد عرف وجوبه في الشرع بإجماع الصحابة والتابعين

مقدمة ابن خلدون

L'installation de l'Imam est une obligation qui a été stipulée par la Loi à travers le consensus des compagnons et la génération qui les a suivi.

L'introduction – Ibn Khaldûn

———————

. فنقول: الذي عليهأصحاب الحديث والسنة، أن نصب الإمام فرض، خلافاً لفرقة من الخوارج
تفسير البحر المحيط لأبي حيان الأندلسي

Nous affirmons : la position sur laquelle sont les spécialistes des hadiths et de la Sunna est l'obligation d'installer l'Imam, à la différence d'une partie des Khawâridjs.

Tafssîr L'Océan Atlantique - 'Abû-Hayân l'Andalous

———————

وجوب نصب الإمام شرعا بإجماع الصحابة بعد وفاة الرسول صلى الله عليه وسلم على نصب الإمام

شعب الإيمان

للحافظ البيهقي

C'est une obligation religieuse que d'installer l'Imam, attestée par le consensus des compagnons lors de l'installation de l'Imam après la mort du Prophète (SAAWS).

Ramification de la Foi – al-Hâfidth al-Bayhaqî

———————

[...] من فروض الأعيان كالعبادات البدنية والمالية من الطهارة والصلاة والصيام والزكاة والحج وما أشبه ذلك أو من فروض الكفايات كالولايات العامة من الخلافة والوزارة والنقابة والعرافة والقضاء وإمامة الصلوات والجهاد والتعليم وغير ذلك من الأمور التي شرعت عامة لمصالح عامة إذا فرض عدمها أو ترك الناس لها انخرم النظام

الموافقات – الشَّاطِبي

[…] parmi les obligations communes comme les actes cultuels physiques ou pécuniaires : la purification, la prière, le jeûne, la zakat et le hadj et les choses semblables, ou parmi les obligations à suffisance comme la

direction politique générale englobant le Khilafah, les vizirs, les représentants, les spécialistes, les juges, l'Imamat des prières, le djihâd, l'enseignement, et d'autres dispositions qui ont été légiférée globalement pour l'intérêt de tous. Si on suppose leur disparition, ou que les gens les abandonnent, l'ordre se disloque.

Les concordances - ach-Châtibî

الإمامة موضوعة لخلافة النبوة في حراسة الدين وسياسة الدنيا، وعقدها لمن يقوم بها في الأمة واجب بالإجماع وإن شذ عنهم الأصم.

الأحكام السلطانية للماوردي

L'Imamat a pour objet la succession (khilafah) à la Prophétie dans la protection de la Religion et la gestion (*syassa*) de la vie terrestre, et sa contraction pour celui qui en prend la charge au sein de la Umma est une obligation faisant unanimité, même si la conteste *al-'Asam*.

Les règles du pouvoir – al-Mâwardî

وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلاَئِكَةِ إِنِّي جَاعِلٌ فِي الأَرْضِ خَلِيفَةً قَالُواْ أَتَجْعَلُ فِيهَا مَن يُفْسِدُ فِيهَا وَيَسْفِكُ الدِّمَآء وَنَحْنُ نُسَبِّحُ بِحَمْدِكَ وَنُقَدِّسُ لَكَ قَالَ إِنِّي أَعْلَمُ مَا لاَ تَعْلَمُون

هذه الآية أصل في نصب إمام وخليفة يسمع له ويطاع, لتجتمع به الكلمة, وتنفذ به أحكام الخليفة. ولا خلاف في وجوب ذلك بين الأمة ولا بين الأئمة إلا ما روي عن الأصم حيث كان عن الشريعة أصما.

الجامع لأحكام القرآن

القرطبي

[2.30] Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: « Je vais établir sur la terre un Khalifah ». Ils dirent: « Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier? » Il dit: « En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas! ».

Ce verset est fondamental dans l'installation d'un Imam et Khalifah écouté et obéi. Il rassemble les points de vues et applique les lois le concernant. Il n'y a pas de divergences parmi la Umma sur l'obligation d'installer un Khalifah, ni parmi les Imams, sauf ce qui a été rapporté au sujet d'*al-'Asam* [qui signifie le sourd], car ses oreilles étaient fermées à la Loi islamique.

Tafssîr « La compilation des lois du Coran » – al-Qurtobî

وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلاَئِكَةِ إِنِّي جَاعِلٌ فِي الأَرْضِ خَلِيفَةً قَالُواْ أَتَجْعَلُ فِيهَا مَن يُفْسِدُ فِيهَا وَيَسْفِكُ الدِّمَاء وَنَحْنُ نُسَبِّحُ بِحَمْدِكَ وَنُقَدِّسُ لَكَ قَالَ إِنِّي أَعْلَمُ مَا لاَ تَعْلَمُونَ

[…]

وقد استدل القرطبي وغيره بهذه الآية على وجوب نصب الخليفة ليفصل بين الناس فيما اختلفوا فيه ويقطع تنازعهم وينتصر لمظلومهم من ظالمهم ويقيم الحدود ويزجر عن تعاطي الفواحش إلى غير ذلك من الأمور المهمة التي لا تمكن إقامتها إلا بالإمام وما لا يتم الواجب إلا به فهو واجب.

[…]

, فأما نصب إمامين في الأرض أو أكثر فلا يجوز لقوله عليه الصلاة والسلام «من جاءكم وأمركم جميع يريد أن يفرق بينكم فاقتلوه كائناً من كان» وهذا قول الجمهور, وقد حكى الإجماع على ذلك

تفسير ابن كثير

[2.30] Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: « Je vais établir sur la terre un Khalifah ». Ils dirent: « Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier? » Il dit: « En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas! ».

[…]

Al-Qurtobî et d'autres s'appuient sur ce verset pour attester le caractère obligatoire de l'installation d'un Imam qui arbitre parmi les gens sur leurs divergences. Il met fin à leurs disputes. Il sauve les opprimés de leur bourreau. Il met en vigueur les sanctions pénales. Il condamne la pratique des perversités. Il assume encore d'autres responsabilités importantes qui ne peuvent être réalisées que par l'Imam. Et lorsqu'une obligation ne peut être réalisée que si au préalable une condition particulière est accomplie, cette condition devient elle-même obligatoire [règle juridique bien connue].

[…]
Quant à l'installation de deux Imams ou plus sur terre, ce n'est pas permis car le Prophète (SAAWS) a dit : « Celui qui vient vous diviser alors que vous êtes unis, tuez-le, qui qu'il soit ». Cet avis est communément répandu. Il a même été rapporté qu'il est l'objet d'un consensus.

Tafssîr Ibn Kathîr

وقال النووي وغيره اجمعوا على انعقاد الخلافة بالاستخلاف وعلى انعقادها بعقد أهل الحل والعقد لأنسان حيث لا يكون هناك استخلاف غيره وعلى جواز جعل الخليفة الأمر شورى بين عدد محصور أو غيره وأجمعوا على انه يجب نصب خليفة وعلى ان وجوبه بالشرع لا بالعقل وخالف بعضهم كالأصم وبعض الخوارج

فتح الباري–شرح صحيح البخاري

ابن حجر

An-Nawawî et d'autres ont dit :
"Il y a consensus sur :
- la contraction du Khilafah par succession.
- le contrat est validé par ceux qui ont la compétence pour nouer et dénouer les contrats des hommes (ahl al-hal ua al 'akd), de sorte qu'il n'y ait aucune autre forme de succession.
- la permission que le choix du Khalifah soit l'objet d'une concertation (shûrâ) parmi un nombre limité d'individus ou sous d'autres formes.
- le caractère obligatoire de l'installation du Khalifah, et cette obligation repose sur un fondement légal et non rationnel. Certains sont sortis de ce consensus comme al-'Asam et une partie des Khawâridjs."

Fath al-Bârî (commentaire du Sahîh al-Bukhârî) - tome 13
Ibn Hadjar

وإقامة خليفة فرض على المسلمين كافة في جميع أقطار العالم. والقيام به ـ كالقيام بأي فرض من الفروض التي فرضها الله على المسلمين ـ هو أمر محتم لا تخيير فيه ولا هوادة في شأنه، والتقصير في القيام به معصية من أكبر المعاصي يعذب الله عليها أشد العذاب.

الشخصية الإسلامية– ج. 2

تقي الدين النبهاني

L'établissement du Khilafah est une obligation pour l'ensemble des musulmans de toutes les contrées du monde. Et sa réalisation, à l'instar de toute autre obligation imposée par ALLAH sur les musulmans, est une question tranchée qui ne subit pas de changements ni de laxisme. La négligence dans le travail pour son accomplissement est un pêché parmi les plus grands pêchés, objet du plus sévère châtiment d'ALLAH.

La personnalité islamique tome 2 - Taqyuddîne An-Nabhânî

الخلافة منصب كبير، ومسؤولية عظيمة، وهي تولي تدبير أمور المسلمين بحيث يكون هو المسؤول الأول في ذلك، وهي فرض كفاية، لأن أمور الناس لا تقوم إلا بها.

مجموع فتاوى و رسائل – 5

شرح لمعة الاعتقاد الهادي إلى سبيل الرشاد

محمد بن صالح العثيمين

Le Khilafah est une grande fonction et une responsabilité immense. Elle consiste à assumer la gestion des affaires des musulmans de sorte qu'il [le Khalifah] soit le premier responsable en la matière. C'est une obligation à suffisance car les affaires des gens ne sont réalisées qu'avec lui.

La compilation des Fatâwâs et des Lettres – tome 5
Explications sur la lumière du dogme guidant vers la voie droite
Muhammad bin Sâlah al-'Uthaymîn